

Entre raison et pessimisme : le tournant du quinquennat ?

Article rédigé par *François de Lacoste Lareymondie*, le 07 avril 2004

Catastrophe, séisme, débâcle, et puis quoi encore ? La terre va-t-elle s'arrêter de tourner ? Qu'aurait-on dit s'il se fût agi des élections législatives, voire de la présidentielle... Encore qu'on puisse s'y tromper, et certains se piéger eux-mêmes par leurs propres phantasmes.

Ainsi, à la veille du second tour des élections, l'article de *Une du Monde* s'ouvre sur ce beau lapsus : " À l'approche du second tour des élections présidentielles " !

Voilà à quoi rêve toute la gauche : à prendre une revanche sur ce qui fut réellement pour elle une catastrophe..., à effacer ce cauchemar par la sanction inverse. Il lui fallait un " 21 avril à l'envers " comme le titrait le même quotidien le mardi suivant. Peu importe la réalité : ce qui compte c'est le discours, et danser à son tour la valse espagnole.

Il devient difficile de raison garder et de rappeler qu'il s'agit d'élections locales ; que la gauche présidera la moitié des départements (seulement pourrait-on ajouter, au lieu d'un tiers ce qui était peu) puisqu'on renouvelait les conseillers généraux au même moment ; et que le rapport droite/gauche tel qu'il résulte du premier tour des élections régionales reste favorable à la première puisqu'il s'établit à 51,6/44,9 (1) . Si la gauche n'avait recueilli que 32,4% des voix au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, cette proportion s'était quand même élevée à 45,3 % au premier tour des législatives qui avaient suivi, sans empêcher sa défaite. Où donc est la faille ?

Dans le score du Front national et son rôle de charnière électorale.

L'addition des voix servant à déterminer le rapport droite/gauche est une chose ; la dissymétrie des rapports de chaque camp avec son bord extrême en est une autre. En d'autres termes, la droite classique court sur la piste électorale avec un boulet aux pieds dont elle ne peut être délivrée que dans deux circonstances : un effondrement de la gauche tel qu'il la disqualifie pour la suite des opérations, comme le 21 avril 2002 ; ou un repli de l'extrême droite suffisant pour l'écarter du second tour, comme au mois de juin qui a suivi et comme souvent dans les scrutins locaux, du moins jusqu'à présent. Hormis ces situations, la droite classique est prise en tenaille et perd la bataille des urnes. Or pour son malheur, le FN s'enracine à un niveau qui le rend de plus en plus souvent présent au second tour avec un impact aussi décisif que négatif.

Ce qui ramène la droite classique à son premier problème existentiel. Elle a essayé de le traiter sur deux plans. Tout d'abord en réformant le mode scrutin des élections régionales (2), ce qui n'a servi à rien sinon d'une part à rendre la transformation des résultats électoraux en sièges peu lisible, et d'autre part à assurer partout la gauche d'une solide majorité dans les conseils (3) . Le FN y a perdu des sièges, mais non sa capacité de nuisance.

Ensuite en remédiant à ses propres divisions par la création de l'UMP qui devait susciter une dynamique nouvelle ; ce à quoi elle a échoué. Les mauvaises habitudes du RPR ont contaminé la nouvelle structure à laquelle, il est vrai, celui-ci a fourni l'essentiel des militants et des cadres : fonctionnement interne verrouillé par l'appareil, militantisme d'acclamation et non de proposition et de débat, mise à l'écart des voix dissonantes au profit d'un unanimisme factice, etc. Sans parler des mauvais souvenirs ravivés par l'accueil ahurissant réservé à la condamnation qui a frappé Alain Jupé.

De fait, François Bayrou avait du grain à moudre et ne s'en est pas privé ; mais avec le résultat que l'on sait : si le roi s'est trouvé nu, le prophète aussi. Ravivant les vieilles plaies de la division et du combat des chefs, il n'aurait pas dû s'étonner ensuite qu'elles continuent de suppurer au second tour, ayant créé un climat qui ne

pouvait s'éclaircir en une semaine et qu'il est mal venu de reprocher à celui qui est quand même son allié incontournable et dont il partage les électeurs.

Mais ce n'est pas là-dessus que se joue le sort de la majorité gouvernementale : au risque de bousculer quelques idées communément admises, je considère qu'elle aurait pu circonscrire l'incendie si elle n'avait pas achoppé sur son principal handicap, la question des réformes, du programme, en un mot sur l'objet même de son action.

Faut-il rappeler qu'elle n'a pas été élue sur un programme qui eût été préalablement exposé, discuté et approuvé par les électeurs, mais sur un nom, celui du président de la République ; et que celui-ci n'a pas non plus été élu par l'effet d'une adhésion positive, mais par un accident extraordinaire d'où a résulté un formidable malentendu sur la portée de son mandat. Au premier tour de l'élection présidentielle Jacques Chirac n'a recueilli que 19 % des voix, pas plus ! Et les 82 % de voix du deuxième tour ressemblaient à tout sauf à un vote d'adhésion. Quant à son " programme ", on ne fera injure à personne en évoquant le " patchwork " de promesses catégorielles et d'idées générales dont il était cousu.

La droite ainsi portée au gouvernement n'avait donc pas une légitimité politique suffisante pour engager un vaste plan de réformes majeures et douloureuses, nonobstant leur absolue nécessité constatée par tous les observateurs honnêtes, et la contrainte internationale autant qu'européenne qui l'y oblige. Comme en outre elle ne disposait pas de programme opérationnel prêt à l'emploi au moment de son installation, et qu'elle n'a pas voulu, ou pas pu, se donner le temps et les moyens de le construire et de le justifier aux yeux de l'opinion en dressant le bilan de la succession (4), il lui a fallu tout à la fois assumer l'héritage et s'engager cahin-caha dans l'improvisation de réformes disparates, mal préparées, mal ficelées et mal vendues. Sans parler de la confusion introduite par les promesses électorales du Président qu'il fallait quand même honorer au prix de contradictions avec la ligne générale, et des inévitables accidents de l'actualité qui perturbent les plans établis, qui accaparent trop de temps et d'énergie et qui offrent autant d'occasion d'erreurs ou de maladresses.

Elle s'est rapidement trouvée coincée dans un réseau de contraintes insurmontables, tout en étant incapable de résister avec conviction et sang-froid à la protestation conjointe des avantages acquis et des archaïsmes établis dont les thuriféraires avaient beau jeu de lui rappeler par quelle grâce elle était au pouvoir, tout en y ajoutant l'outrecuidance de s'auto-proclamer l'avant-garde de l'intelligence ; il ne restait à ces derniers qu'à fédérer la coalition des mécontentements dans une habile utilisation du contexte électoral.

Or, réformer n'est pas une mince affaire quand il faut s'attaquer à tout l'appareil d'un État figé dans ses certitudes politiques, ses carcans juridiques et ses effectifs pléthoriques, mais qui ne sait plus ce que sont ses missions et n'a plus un sou vaillant ; quand il faut remettre en cause des " droits acquis " qui ont trop souvent perdu leur légitimité et servent de paravent aux égoïsmes les plus cyniques ; quand il faut s'extraire d'une société d'assistance et de redistribution qui court à la faillite sans que ses bénéficiaires en soient conscients ; en un mot quand il faut remettre à plat et refonder sur des bases nouvelles le pacte social forgé à la Libération et déployé dans ses développements ultimes par les gouvernements socialistes au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Et ce, alors que l'on ne dispose d'aucune marge de manœuvre financière, que l'on est sous le contrôle sourcilieux d'un appareil européen qui n'est guère disposé à vous accorder du temps et de la souplesse, et que les réformes réclamées ou admises par chacun concernent uniquement les autres et jamais soi.

Objectivement, les deux années écoulées démontrent amplement que cela ne se fera ni subrepticement en faisant l'économie d'un débat public, complet et approfondi, ni par petits bouts échenillés au gré des occasions et des humeurs du temps.

Mais la droite gouvernementale n'a pas d'autre choix que de continuer ce qu'elle a commencé contre vents et marées, ou de se perdre.

Il n'aurait plus manqué que le renvoi du Premier ministre pour donner définitivement raison à ses adversaires

et confirmer la prédiction de ceux qui affirment, précédents à l'appui, que Jacques Chirac ne peut pas persévérer dans une même direction plus de deux ans. Il n'est pas encore dit que cette persévérance, pourtant si nécessaire à tout gouvernement et qui ne se juge évidemment que dans l'adversité, sera jetée à la rivière au profit d'une nouvelle campagne présidentielle qui commencerait déjà. Mais le tango ministériel qui vient de se jouer accompagné par l'air du " plus social " incite à un pessimisme qui dispose de trop d'arguments pour n'être pas fondé. En tout état de cause, que ce soit pour " cent jours " et un Waterloo escompté par tous les Blücher d'occasion, ou pour trois ans et l'expression d'un courage politique dont le pays a bien besoin, le trimestre qui vient verra le tournant du quinquennat.

Notes

(1) Le total ne s'élève pas à 100 % parce que les 3,5 % de voix recueillies par les candidats divers ne sont pas répartis : si on tient absolument à y procéder, l'expérience pratique montre qu'une distribution par moitié entre les deux camps constitue la moins mauvaise approximation, et ne modifie pas l'écart entre eux.

(2) Réforme partiellement censurée par le Conseil constitutionnel pour des raisons de procédure : le gouvernement avait, au dernier moment et sans avoir consulté le Conseil d'État sur ce point précis, complété son projet de loi en rehaussant la barre de qualification pour le second tour des élections régionales à 10 % des inscrits au lieu de 10 % des suffrages exprimés (soit environ 40 % de plus compte tenu du niveau moyen de l'abstention), pour l'aligner sur celle des élections cantonales et s'épargner ainsi la présence du FN. Cette erreur de manœuvre lui coûte cher aujourd'hui.

(3) À toutes fins utiles, je rappelle la règle : la liste qui remporte le plus grand nombre de voix à l'échelle de la région bénéficie de 25 % des sièges, les 75 % restant étant répartis entre toutes les listes, y compris la première, à la proportionnelle ; les sièges attribués globalement à chaque liste sont ensuite répartis entre les composantes départementales de chacune au prorata des voix qu'elles ont recueillies dans chaque département. D'où la décomposition des listes en segments départementaux et une proportion d'élus variable d'un département à l'autre pour une même liste.

(4) Il est vrai qu'un tel bilan eût été embarrassant : le président de la République n'en serait pas sorti indemne.

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>